****

**MINISTERE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE LA POPULATION**

**UNITÉ DE COORDINATION DES MALADIES INFECTUEUSES ET TRANSMISSIBLE**

**UCMIT / MSPP**

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

**TERMES DE REFERENCE**

**Installation d’une Cuve de Stockage de Carburant**

1. **Mise en Contexte / Justification**

L’Unité de Coordination des Maladies Infectieuses et Transmissibles (UCMIT) est une entité du MSPP qui assure la coordination des trois programmes nationaux de lutte contre la Tuberculose (PNLT), le VIH/SIDA (PNLS) et la Malaria (PNCM). Pour permettre à son personnel de travailler dans les conditions optimales, le Bureau Central qui héberge la coordination centrale ainsi que les 3 programmes veut se disposer des moyens en vue de faire fonctionner son système de production d’énergie.

Depuis février 2021, le pays subit, coup sur coup, les pénuries épisodiques de carburant. Cette dernière déjà datée, de plusieurs semaines, a mené au rationnement et à la fermeture de la quasi-totalité des stations d’essence du pays dont les réserves se sont épuisées. Dans les quelques rares stations-service qui livrent le précieux produit, c’est le chaos total ; alors que le marché noir fleurit.

Maintenant, avec ce problème de carburant, les très rares Institutions qui fonctionnent sont celles qui ont pu s’en procurer à un prix très élevé sur le marché noir ou qui en ont eu des réserves stratégiques. Une situation qui complique encore davantage le quotidien.

A cet effet, en vue de pallier l’urgence de ces inconvénients qui surviennent périodiquement, l’installation d’un réservoir supplémentaire représente une solution optimale permettant de stocker du carburant devant faciliter l’UCMIT à s’avitailler en ces périodes de crise à répétition. Le type de réservoir à envisager doit prendre en compte les conditions de sécurité opérationnelle et environnementale.

1. **Description Technique des Matériels :**
2. Type de cuve : Cuve pour Stockage fixe de grande capacité
3. Contenance : 12.000 litres
4. Pompe : 230 V avec un débit de 50 à 70 l/mn
5. Stockage : Intérieur / Extérieur
6. Matière de la Cuve : Acier au Carbone (Très robuste)
7. Pistolet : Automatique pour détecter quand le réservoir des engins ou véhicules soient plein et s'arrête automatiquement.
8. Une flexible d’une longueur de 4 mètres
9. Types de carburant compatibles : Gasoil
10. Compteur : Digital qui permet de suivre en détail la quantité retirée du conteneur
11. Tout l’équipement doit être protégé par une armoire solide et verrouillable pour protéger le pistolet, la pompe et le compteur contre les intempéries et les vols.
12. **Spécifications :**

Réservoirs homologués cylindriques à axe horizontal, conçu et fabriqués conformément à la norme UNI EN 12285-2, réalisés avec des tôles calandrées et des fonds bombés en acier au carbone de type S235JR UNI EN 10025 par procédé de soudage à l'arc immergé, certifié selon la norme UNI EN 288 et soutenus par des selles d'appui structurelles.

1. Traitement extérieur de sablage, une couche de primer et peinture pour finir avec une couche de vernis.
2. Trou d'homme : 600 mm doté d'un joint et couvercle boulonné pour pouvoir vider la cuve afin de la nettoyer et d'assurer un entretien complet et durable.
3. Une échelle permettant d'accéder sur la cuve pour faciliter sa maintenance et son entretien.
4. Raccord de remplissage avec bouchon rapide verrouillable et soupape limitatrice de remplissage homologuée.
5. Vanne de purge avec terminal coupe-flamme.
6. Ligne d'aspiration pourvue d'une vanne de fond et d'un filtre.
7. Tige métrique en aluminium pour déterminer le niveau de carburant.
8. Une centrale de monitorage : la centrale Eurovac NV qui est un détecteur de fuites pour vide selon la norme EN 13160-1 de la Classe 1.

*La pompe à vide montée dans le détecteur de fuites, par le tuyau d'aspiration, engendre une dépression dans l'espace interstitiel de contrôle du réservoir, qui est maintenue constante au fil du temps. Quand on a une fuite dans la paroi intérieure ou l'extérieure du réservoir, la dépression baisse. Une fois le point de commutation d'alarme atteint, la LED rouge d'Alarme s'éclaire et l'alarme sonore se fait entendre.*

1. **Aspects légaux / Réputation du fournisseur**

UCMIT, en tant qu’entité étatique, s’assure que les entreprises avec lesquelles elle fait des transactions sont légalement enregistrées et ne sont pas en contravention avec les autorités. De ce fait, l’UCMIT tiendra en compte, à tout moment, des éléments d’information ci-dessous :

1. La patente de fonctionnement délivrée par les autorités est à jour ;
2. L’entreprise satisfait les exigences formulés par l’OFAC (Manuel de procédures interne de l’UCMIT)
3. L’entreprise jouit d’une bonne réputation auprès de ses clients (des particuliers ou des organisations) qui bénéficient de ses services ;
4. L’entreprise répond favorablement à la grille d’évaluation de prestation de services établie par l’UCMIT.
5. L’entreprise bénéfice d’un avis favorable à la satisfaction des matériels utilisés ou fournis antérieurement.
6. **Paiement / Conditions de Paiement**
7. Le paiement sera effectué selon les thèmes définit dans le contrat.
8. La méthode de paiement favorable à l’UCMIT est le paiement par chèque émis au nom de l’entreprise. De ce fait :
   * L’entreprise doit communiquer dans la cotation le nom au profit duquel on doit émettre le chèque.
   * Aucune taxe (TCA ou autres) ne doit être ajoutée dans la facture. UCMIT, étant une entité étatique délivrant des services de santé à la population est exonéré des taxes.
   * Après paiement, en plus de la facture de paiement avec sceau payé, l’entreprise doit donner à l’UCMIT une confirmation de garantie des services après-vente.
9. **Garantie et Services après-vente**

Le fournisseur doit préciser dans son offre technique :

* La garantie qui est donnée au bon fonctionnement de la cuve et indiquer sur quelle période elle s’étend ;
* La quantité et le type de service gratuit et/ou à prix réduit après-installation ;
* A l’expiration, de la période de gratuité, la compagnie pourra offrir des services à des prix préférentiels
* La disponibilité des pièces de rechange sur le marché ;
* La disponibilité de techniciens sur le marché à intervenir en cas d’urgence si les portes de la compagnie sont fermées ;
* Une démonstration et un guide d’utilisation après installation ;
* Comment la compagnie interviendra sur les problèmes non identifiés

1. **Constitution du dossier**
2. Cotations détaillées
3. Preuve d’enregistrement et d’existence légale (patente et immatriculation fiscale)
4. Preuve d’existence réelle (adresse physique, Représentant, expériences antérieures, etc…)
5. Preuve de capacité à délivrer les biens ou les services (Personnel, Equipements, Matériels, Stocks, etc…)
6. Copie de la patente de fonctionnement à jour
7. Copie de matricule fiscale
8. Fournit la garantie d’entreprendre, même avant de recevoir des fonds de démarrage, les travaux exigés par l’UCMIT/UCP
9. **Critères d’Evaluation et de Sélection des Fournisseurs**

Les dossiers des fournisseurs seront évalués suivant les critères suivants :

1. La présentation des offres est en conformité aux TDR
2. Le rapport qualité / prix toutes propositions gardées au regard des autres fournisseurs
3. Le délai d’exécution des travaux et la mise en fonction de la cuve
4. Le score du fournisseur par rapport aux autres critères mentionnés dans les termes de références (réputation, constitution du dossier, aspects légaux, acceptation des conditions de paiement, etc.)
5. **Soumission du Dossier d’Application**

Les fournisseurs intéressés peuvent soumettre leur dossier d’application dans une enveloppe avec mention "Cuve de Stockage de Gasoil" à la réception de l’UCMIT sis au 17, Rue Darguin, Pétion-Ville, Haïti, au plus tard le 8 septembre avant 4 :00 Pm.